

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

5 novembre 2018

« *Les droits de l'animal* » aux éditions Dalloz : Nicolas Hulot s'exprime

Les droits de l'animal, préfacé par Nicolas Hulot, sort le 7 novembre. Cette réédition livre toute la législation relative à l'animal suite aux dernières évolutions : **sensibilité de l'animal**, protection dans la recherche, etc.

Publié en 2009 aux éditions Dalloz, *Les droits de l'animal* a connu un franc succès auprès du public. Fondé sur une triple argumentation, éthique, juridique et scientifique, accessible à un large public, l'ouvrage a fait le tour des législations et réglementations françaises et européennes relatives à l'animal.

La nouvelle édition prend en compte le progrès législatif, notamment l'addition récente dans le code civil de l'article reconnaissant la sensibilité de l'animal, la nouvelle loi sur la biodiversité, la directive européenne sur l'expérimentation et les textes nationaux qui en découlent.

« Ce livre est une somme considérable qui appréhende le sujet du droit de l'animal d'une manière quasi holistique. Ce travail sans équivalent et cet inventaire exceptionnel ouvrent la voie, celle de la sagesse. »

Nicolas Hulot

Sous forme de questions-réponses, l'ouvrage est un dialogue vivant mené par les deux auteurs, engagés de longue date pour l'amélioration de la condition animale. Tous deux sont membres de La Fondation Droit Animal, éthique et sciences (LFDA), présidée par Louis Schweitzer : le Pr Jean-Claude Nouët, médecin et ex professeur des universités, en est l'un des fondateurs et Jean-Marie Coulon, ex magistrat, est membre de son comité d'honneur.

Dans sa préface, l'ancien ministre de la Transition écologique et solidaire Nicolas Hulot s'exprime pour la première fois depuis sa démission sur son expérience et ses échecs au gouvernement ainsi que sur son départ.

« L'inévitable rengaine ressassée depuis des lustres : s'occuper des animaux, c'est forcément s'éloigner des préoccupations humaines, il y a mieux à faire... Je suis parti sans avoir pu initier la démarche et ce revers a certainement joué aussi dans ma décision. »

Nicolas Hulot

[Télécharger la couverture de l'ouvrage](#)

[Télécharger la préface de Nicolas Hulot](#)

Contact

Pr Jean-Claude Nouët – président d'honneur, vice-président de la LFDA

01 47 07 98 99

jc.nouet@fondation-droit-animal.org

La Fondation Droit Animal, Éthique et Sciences (LFDA) œuvre pour faire reconnaître les droits fondamentaux des animaux par une réflexion éthique et scientifique. Créée en 1977 sous le nom de Ligue Française des Droits de l'Animal, elle est reconnue d'utilité publique en 1985 puis, en tant que fondation en 1999. Louis Schweitzer préside le conseil d'administration qui, aux côtés d'un comité d'honneur et d'un comité scientifique, forme un groupe pluridisciplinaire de réflexion et d'étude visant à transposer dans le droit les connaissances et les avancées scientifiques ayant pour finalité l'amélioration des conditions de vie des animaux.

www.fondation-droit-animal.org

@fondationLFDA

